

Municipalité Sainte-Gertrude-Manneville

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville.

Avis public est donné de ce qui suit :

UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE SERA TENUE LE 11 SEPTEMBRE 2023 À 19H00 AU BUREAU MUNICIPAL.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'Ordre du jour
- 2. Appel d'offres Ponceaux rang 8&9
- **3.** Période de questions
- **4.** Levée de l'assemblée

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les sujets à l'Ordre du jour.

Donné à Ste-Gertrude-Manneville, ce 31e jour d'Août 2023.

Sandra Boutin

Sandra Boutin
Directrice générale &
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420 du code municipal)

Je, soussignée, Sandra Boutin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville résidant à Ste-Gertrude-Manneville certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies aux endroits désignés entre 9h00 et 16h00 et en le publiant sur le site internet de la municipalité. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 31e jour d'Août 2023.

Sandra Boutin

Sandra Boutin Directrice générale & Greffière-trésorière